

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 31 Mars 2015

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article L.121-17 du Code des Communes

Le trente et un mars deux mil quinze, vingt heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis en mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de madame HERVIER Brigitte, Maire adjointe.

PRESENTS : HERVIER Brigitte - JALLET Jean-Philippe – VALTY René – FONTAINE Joël – LOUSTALNIAU Olivier – FAYET Noël – GUILLON Frédéric – CHAZEL Violaine - GONCALVES Céline – THERMIDOR Sophie lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Absent excusé : PUJOS Henri qui donne pouvoir à HERVIER Brigitte

Secrétaire de séance : CHAZEL Violaine

Le procès verbal de la précédente séance est adopté à l'unanimité.

VOTE DES TAXES LOCALES

Le Conseil Municipal décide de ne pas majorer le taux d'imposition des trois taxes locales pour l'année 2015, lesquels sont votés comme suit :

- taxe d'habitation : 10.13 %
- taxe foncier bâti : 11.06 %
- taxe foncier non bâti : 33.01 %.

INVESTISSEMENTS 2015

Le Conseil Municipal décide la réalisation de travaux de réhabilitation du logement communal « C », avant de le remettre à la location.

REALISATION D'UN EMPRUNT

Le Conseil Municipal, suite à la consultation, décide la réalisation d'un emprunt de 50 000 € auprès du Crédit Agricole Centre France pour le financement des travaux d'investissement 2015.

RECONDUITE DE LA LIGNE DE TRESORERIE

Le Conseil Municipal, suite à la consultation, décide de reconduire la ligne de trésorerie d'un montant de 30 000 € avec le Crédit Agricole Centre France.

BUDGET PRIMITIF 2015

Le Conseil Municipal vote le budget primitif 2015 qui s'élève en recettes et en dépenses à :

I. Assainissement	
Section d'exploitation	12 949 €
Section d'investissement	19 548 €
II. Principal	
Section de fonctionnement	235 079 €
Section d'investissement	137 542 €

Fait à SORBIER, le 07 Avril 2015

Le Maire,
PUJOS Henri

